

DE LA LUMIERE

Les échevins Lamarche et Lavallée en demandent sur la constitution de la St-Laurence Power Co.

Ambiguïtés des devis.—Nouvelles offres de la Royale qui est prête à faire faire à la ville une économie de \$100,000

QUELLE LAMPE UTILISERA-T-ON ?

Rarement l'on a vu dans la petite salle du comité de l'éclairage et du feu animation aussi grande, rivalité d'intérêts aussi grande, rivalité de discussion plus serrée qu'à la séance d'hier après-midi. Toutes les compagnies qui ont soumissionné pour obtenir le contrat d'éclairage électrique de la cité étaient représentées soit par leurs présidents ou leurs gérants, ou leurs procureurs légaux et la plupart des échevins étaient là en quête d'arguments pour l'assemblée du conseil à laquelle devra être ratifié l'important contrat. Les membres de la commission étaient au complet, tous fermes de pied en cap, résolus de ne pas céder un pouce du terrain sur lequel ils ont placé leurs préférences respectives.

Il est manifeste qu'il y a des opinions bien tranchées dans le comité et que certaines compagnies ont des amis apparemment très sincèrement dévoués. La discussion n'a pas été banale et elle a été brillamment soutenue par les échevins Lamarche et Lavallée d'une part, par l'échevin Ames et le président Hart, de l'autre. L'attention du conseil à laquelle devra être ratifié l'important contrat. Les membres de la commission étaient au complet, tous fermes de pied en cap, résolus de ne pas céder un pouce du terrain sur lequel ils ont placé leurs préférences respectives.

Le mot typique de la séance qui résume à sa quintessence le caractère de la séance d'hier après-midi a été lancé par l'échevin Ames lorsque l'échevin Lavallée proposa une motion à l'effet de demander pour la prochaine séance aux avocats de la ville leur opinion sur les droits des différentes compagnies relativement à l'éclairage de la ville et à l'établissement d'usines, à la pose de fils et de poteaux dans ses limites. L'échevin Ames, qui la chaleur du débat avait quelque peu échauffé, voulait corriger d'une main fébrile il se leva sur la motion qui passait devant lui pour se rendre au président "pour la reprise de cette séance ajournée" au lieu de "pour la prochaine séance".

J'aurais pu faire ce changement moi-même, murmura ironiquement l'échevin Lavallée. Et tout le monde de laisser échapper un éclat de rire. L'échevin Lavallée reprend le document et veut le passer au président, mais l'échevin Ames, qui n'était pas encore satisfait, s'en empare et le parcourt minutieusement de ses yeux droits. "C'est une usurpation de vos droits, M. le président," s'écrie l'échevin Lavallée.

"I am watching that's all", répliqua l'échevin Ames. "Ce "watching" a été le guide de la commission durant toute la séance et si quelque compagnie de la St-Laurence Power Co. n'est pas venue à la séance, c'est sur elle en particulier que les échevins Lamarche et Lavallée ont davantage dirigé leurs coups. Dès le début de l'assemblée ils voulaient savoir si la compagnie avait une constitution légale, une charte provinciale en outre de la charte fédérale de la ville à établir à Montréal, quel est son capital-actions, etc. L'honorable L. P. Brodeur donna le premier quelques explications à ce sujet. Il représente la compagnie qui dit-il, a sa charte fédérale et provinciale. M. W. J. White, C.R., annonce que la compagnie a un capital de \$1,500,000, qu'elle entend porter bientôt à \$5,000,000. Son siège d'affaires provisoirement établi à Ottawa a été transporté à Montréal, avec autorisation à cet effet.

En réponse à l'échevin Tansey, M. White dit que la compagnie n'a pas encore tenu d'assemblée à Montréal, et qu'il n'est pas en mesure de donner les noms des directeurs. L'échevin Ames, M. White répond que la compagnie peut, sans l'assentiment du conseil, poser des poteaux et des fils dans les rues de Montréal. "Alors, c'est une mauvaise compagnie" dit l'échevin Lavallée en souriant.

Sur le moment de la conversation, l'échevin Lamarche propose que la compagnie fournisse à la commission une copie de sa charte, les noms de ses directeurs, une description du genre de lampes dont elle se sert, et qu'elle indique le site de son bureau principal d'affaires. L'échevin Hart ne croit pas opportun d'exiger ces informations. Pour sa part, il connaît la compagnie et sait qu'elle est responsable. Au reste, la ville a pour garantie un dépôt de \$50,000, et l'on ne devrait pas perdre l'occasion de faire en dix ans une économie de \$500,000.

Nous sommes tous de l'avis d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, dit l'échevin Lamarche, pourvu qu'il soit responsable. Mais il importe de nous renseigner le plus possible sur cette nouvelle compagnie. C'est bien beau de dire qu'elle a fait un dépôt de \$50,000 et que trente jours après que sa soumission aura été acceptée, elle devra en faire un autre de \$200,000. Mais ce dépôt ne sera pas en argent seulement; il comprendra des bons.

L'échevin Ames ne veut pas de délai. La charte de la compagnie est entre les mains du président et cela lui suffit. En vertu des devis, la compagnie est tenue à certaines obligations, et si elle ne les remplit pas, son dépôt sera confisqué et son contrat annulé. De la sorte, \$50,000 tomberont dans le trésor public et serviront aux réparations de nos rues.

L'échevin Lavallée entre en scène. Il fait remarquer qu'à la dernière séance l'échevin Ames a voulu restreindre la liberté du comité en suggérant que la plus basse soumission responsable fut recommandée au conseil. Tous renseignements sur l'état des affaires de la compagnie ne peuvent que profiter au comité qui sera ainsi plus en mesure de discuter la question. Et pour montrer qu'il est parfaitement désintéressé, il est prêt pour sa part à entendre ou à recevoir les mêmes explications des autres compagnies.

Cette motion, dit l'échevin Hart, a pour but de retarder tout simplement les affaires. L'échevin Lamarche faisait partie du sous-comité qui a rédigé les spécifications qui ont été approuvées par le conseil. Il se agit maintenant de les renvoyer de la même manière. C'est le prétexte d'un ajournement qui s'éternisera dit l'échevin Ames. La résolution du conseil ajoute l'échevin Hart ne comporte pas que pareils détails doivent être demandés.

L'échevin Tansey penche du côté des échevins Lamarche et Lavallée. Il n'y a rien à perdre de se renseigner. L'honorable L. P. Brodeur remarque que le comité devrait être convaincu de la responsabilité de la compagnie. Son gérant M. Davis vient de s'engager à remplir un contrat de \$5,000,000 pour la construction du pont de Québec. Il doit être capable de remplir le contrat de l'éclairage de la ville. M. Davis, demande l'échevin Lamarche, est-il responsable pour la compagnie jusqu'à concurrence de \$5,000,000 ?

C'est son gérant, dit l'hon. M. Brodeur. Les \$5,000,000 de M. Davis, ajoute l'échevin Lavallée ont été votés par le gouvernement. L'échevin Ames propose alors en amendement à la motion Lamarche que les informations écrites demandées à la St-Laurence Power et autres compagnies soient simplement soumise au conseil, comme pièces justificatives lorsque le rapport de la commission sera discuté. L'échevin Lamarche fait un nouveau plaidoyer en faveur de sa motion. Les échevins Ames et Hart, dit-il, semblent parfaitement au courant des affaires de la St-Laurence Co. Il est juste de permettre aux autres membres du comité de se renseigner également. Le contrat est trop important pour l'accorder à la légère. Le vote est alors pris sur l'amendement Ames et rejeté sur la division suivante: Pour: Ames, Brumby. Contre: Lavallée, Lamarche, Tansey, Chaussé.

La motion de l'échevin Lamarche est adoptée sur la même division. L'échevin Ames propose ensuite l'ajournement de la séance à vendredi après-midi, mais l'échevin Lavallée, sans y mettre d'objection, déclare qu'il a autre chose à proposer. C'est cette motion qui a donné lieu à l'incident que nous avons rapporté au commencement de ce rapport et qui a été finalement adoptée. L'ajournement est encore avant l'ajournement une motion demandant à M. Badger, surintendant de l'éclairage de la ville de faire un rapport sur le coût réel de la production de la lumière en prenant pour base de calcul la lampe actuellement en usage dans les rues de la ville. M. Badger répliqua qu'il est impossible de le faire d'une manière précise. Cependant il donnera les renseignements aussi complets que possible.

NOUVEAU CONSUL D'ITALIE

Le comte de Mazza, nommé pour Montréal s'occupera particulièrement de l'immigration italienne

Les articles de M. Balsan dans le "Corriere della Sera" ont produit leur effet. On se rappelle que récemment, ce monsieur est venu en Canada, faire une enquête sur la condition des immigrés italiens et a fait une dénonciation énergique de l'embaucage des compatriotes par des agents d'immigration peu scrupuleux.

Au cours d'un article publié dans le "Corriere della Sera", M. Balsan, tout en reconnaissant les mérites, l'habileté et le patriotisme de M. Interoscia, consul d'Italie "pro tempore", demandait la nomination d'un consul général assez bien payé pour qu'il pût consacrer tout son temps à l'accomplissement de ses devoirs. M. Interoscia exerçant sa profession d'avocat n'avait que peu de temps à consacrer à ses compatriotes.

Le gouvernement de Victor-Emmanuel s'en est ému et pour mettre fin à ces abus, il nous envoie le comte de Mazza, en qualité de consul général. Ce monsieur a déjà rempli une semblable position à Constantinople. Interrogé à ce sujet, M. Interoscia ne dit qu'il approuve entièrement le gouvernement italien d'envoyer ici temporairement un agent qui pourra consacrer tout son temps à la question de l'immigration italienne, qui cependant est pratiquement réglée. Après le rapport qui a été envoyé au gouvernement italien et qui a été publié dans toute l'Italie, il ne saurait être question des mêmes abus pour plusieurs années à venir.

Comme question de fait, M. Interoscia a constaté que depuis quelques temps, il ne venait que 40 à 70 immigrants italiens sur chaque paquebot de la ligne Eldor-Compteur quand en mars, il en venait de 500 à 600. Il croit donc que la nomination de ce diplomate, qui a été dans les affaires consulaires depuis plusieurs années et qui vient de quitter un poste très important à Constantinople n'est pas très pratique, car les revenus du consulat de Montréal ne sont pas assez élevés pour permettre de défrayer les dépenses d'un consul général de première classe, qui ne pourrait être effectif qu'avec un personnel nombreux.

M. Interoscia a fait tout l'ouvrage du consulat de Montréal, depuis 6 ans, sous la direction du comte de Solimberg qui ne s'occupait que des questions de relations commerciales entre l'Italie et le Canada. M. Interoscia dit qu'il sera toujours heureux de servir son pays et d'être utile à ses compatriotes, en autant que ses devoirs professionnels le lui permettront. Il dit aussi qu'il lui a été impossible de venir en aide à tous les préfabriqués immigrants et qu'il lui était impossible de faire aucune dépense supplémentaire sans l'autorisation spéciale de son gouvernement.

La nomination du comte de Mazza lui a été annoncée par son ami M. Solimberg, qui lui a fait comprendre que son séjour ici ne serait que temporaire et que le gouvernement avait pris cette décision pour faire cesser les critiques. Le gouvernement italien a récemment félicité et remercié M. Interoscia pour le dévouement et l'habileté avec lesquels il a servi son pays.

UNIVERSITE D'OTTAWA

Liste des gradués (Correspondance spéciale)

Ottawa, 19.—Voici la liste des gradués de l'université d'Ottawa. Degré de L.L.D.—Hon. L. G. Fowler, Halifax, N.E., et Alfred D. DeGelles, Ottawa, Ont. Licencié en Théologie.—Rév. J. Dite Horeau, Tours, France. Bacheliers en Théologie.—Etienne Blanchon, Chambéry, France; Albert Hanon, Nancy, France; Jules Priour, Bennes, France; Charles Soubry, Londres.

Licenciés en Philosophie.—Léon Binet, Hull, P.Q.; Aimé Jasmin, Ste-Genève; Alcide Normandin, Dilton, N.H.; Joseph Warnock, Armpror, Ont.; Léon Carrier, Ste-Marie, P.Q.; Francis McCullough, Lonsdale, Ont.; Alphonsus Donnelly, Westport, Ont. Bacheliers en Philosophie.—Joseph Simard, Baie St-Paul, P.Q.; P. P. P. Gagnon, St-Robert, P.Q.; F. X. Gagnon, Howe Island, Ont.; S. Combaluzier Viviers, Brocks, P.Q.; A. Guertin, St-Jean-Baptiste, France; J. Bertrand, Terrebonne, P.Q.; James Gookin, Lowell, Mass. Maîtres ès-arts.—Rév. A. Lajeunesse, Ottawa, Ont.; Rév. A. Charron, Ottawa, Ont.; Rév. A. B. Roy, Ottawa, Ont.

Bacheliers ès-arts.—L. Binet, Hull, P.Q.; J. R. O'Gorman, Renfrew, Ont.; J. Warnock, Armpror, Ont.; James McGladdie, Westport, Ont.; James McGladdie, Brockville, Ont. Intermédiaires.—J. Leroux, Ste-Monique, P.Q.; F. Hudon, St-Norbert, P.Q.; A. Labonté, Worcester, Mass.; J. Rainville, Arctic, R.L.W. Chaput, Webster, Mass.; J. McDonald, Ottawa, Ont.; James Lynch, Kingston, Ont.; J. Dowd, Buckingham; A. Beaudin, Bat Portage, Ont.; W. Wilson, Ste-Genève; M. Burns, Webster, Mass.; Francis Burns, Webster, N.Y.; Ulric Valliquette, Lévis, Qué.

Diplôme d'inscription.—H. Letang, Barry's Bay; W. Plaisance, Worcester, Mass.; R. Burns, Ottawa, Ont.; F. X. Lefebvre, Hull, P.Q.; R. Lapointe, Ottawa; R. Halligan, Kingston, Ont.; E. X. Marcotte, Montréal; A. Armstrong, Ottawa; J. Blais, Highlandville, Mass.; J. Burke, Ottawa; J. Caron, St-Charles, Mass.; F. Vachon, L'Islet, P.Q.; Aimé Valin, Ottawa.

Diplôme commercial.—James Healey, Marquette, Michigan; Antonio Langlais, St-Octave, P.Q.; Eugène Séguin, Ottawa, Ont.; Chas. Biché, Bigelow, N.Y.; Albert Chamberland, Ottawa, Ont.; Sixte Coupal, Q'Appelle, T.N.O.; Frank Sheridan, Granville, Vt.; James Donahue, Granville, Vt.

FUSILLIERS DU PRINCE DE GALLES La Montreal Park and Island Ry. Co. les a engagés pour la saison pour donner des concerts le soir et l'après-midi au Parc Victoria, Côte des Neiges, (terrain de l'athletic Club). C'est sans exception le plus beau parc des environs de Montréal. Des rafraichissements de toutes sortes sont vendus sur les lieux. Prenez les chars à Westmount ou aux avenues Mont-Royal et du Parc. 99-2

BLESSE SUR LA VOIE Un nommé James Irvine, charretier à l'emploi de la Compagnie Sheddin, a failli se faire tuer, hier après-midi, vers 6 hrs. A l'angle des rues McCord et St-Lin, il voulait faire traverser à ses chevaux la voie des chars urbains, malheureusement un tramway Craig et Centre arrivait rapidement en sens opposé, frappa et blessa grièvement l'un des chevaux engagés sur la voie. Irvine en fut quitte pour une fièvre pure.

EN BAS D'UN TRAMWAY Un nommé Michael Hart, charpentier demeurant au No 755, rue St-Hippolyte, s'est fait sérieusement blessé, hier soir, en tombant d'un tramway. Comme le char était rempli de passagers, Hart dut se tenir sur la passerelle; à l'angle des rues St-Dominique et Ontario, un choc violent le fit perdre l'équilibre, et le malheureux tomba lourdement sur le sol. Dans sa chute, il s'est fracturé une hanche et a reçu plusieurs lésions internes. Une voiture d'ambulance le conduisit à l'hôpital Général.

VOS PROMENADES D'ETE.

Tous les plaisirs de vos promenades d'été dépendent de votre santé. Un homme qui a le foie indolent ne peut avoir beaucoup de plaisir à canoter.

On n'éprouve du plaisir à aucun amusement, pas même à aller camper, quand on souffre d'indigestion, de constipation et de biliosité. Débarrassez-vous de ces maladies et vous jouirez véritablement de la vie.

Abbey's Effervescent Salt vous guérira.

Il guérit toutes les maladies d'estomac, débarrasse le système de toutes impuretés, met tous les organes digestifs en parfait état de fonctionnement, éclaircit le cerveau et donne la sorte de santé qui nous permet de jouir de la vie. Il est commode à porter, agréable et rafraichissant à prendre.

Si vous voulez jouir de la vie apportez Abbey's Effervescent Salt avec vous quel que soit l'endroit où vous allez, sur l'eau, dans la forêt, sur le lac ou sur le bord de la mer.

Tous les Pharmaciens vendent

ABBEY'S EFFERVESCENT SALT

25c et 60c la bouteille.

Charles McClenchy, cocher, a été condamné à \$10 d'amende et aux frais pour s'être enivré et s'être porté à des voies de fait sur un M. Bertrand de la rue St-Urbain.

VOIES DE FAIT

Charles McClenchy, cocher, a été condamné à \$10 d'amende et aux frais pour s'être enivré et s'être porté à des voies de fait sur un M. Bertrand de la rue St-Urbain.

CELA VOUS INTERESSE T-IL ?

Nous sommes certains que oui, si vous désirez vous habiller élégamment à peu de frais. Jamais auparavant une occasion comme celle de la Grande Vente d'Étoffes à Robes, à la Cie S. Cursley, Ltée, n'a été offerte. 20 p.c. à 50 p.c. de réduction sur des marchandises nouvelles, élégantes et recommandables sont une remarquable concession. 98-1

Teinture durable

Quand nous teignons, nous teignons d'une manière durable, nous ne faisons pas que brosser la poussière ou les taches, nous les faisons disparaître par les méthodes scientifiques les plus modernes.

R. PARKER & Co., Teinturiers et Dégrasseurs, 1058 rue Notre-Dame, Montréal. Tél. Bell Main 1597. Marchands 23

Vous ne voudrez certainement pas vous passer d'un RANGE A GAZ

Quand en choisissant un OXFORD

Il vous fera épargner de l'argent durant l'été. Ils sont plus économiques que tout autre range—parce que leurs brûleurs sont construits de façon à consumer l'air avec chaque pied de gaz—sans compter qu'ils sont confortables. Ne répandez pas de chaleur dans la maison—pas de cendre—pas de perte de temps—pas de trouble. Vous pouvez choisir parmi plusieurs grandeurs et genres d'Oxfords, à des prix très raisonnables. Venez les voir immédiatement. En vente chez les principaux marchands de partout.

The Gurney-Massey Co., LIMITED. MONTREAL, 2 19

SOUDESURES . . .

DE MOITIE.—DE HAUTE QUALITÉ.—POUR FIL.—DE METAL. (Half-and-Half. Best in Angle, Wire.)

THE CANADA METAL CO., Rue William, Toronto, Ont. me.s jno

L'huile Séparateur "RENOWN"

Et l'huile à Machine "ELDORADO CASTOR" manufacturées par THE IMPERIAL OIL CO., Limited, sont les meilleurs lubrifiants pour les séparateurs et les instruments aratoires. Adressez-vous à:

THE IMPERIAL OIL CO. Limited, C.P.R. Telegraph Chambers, MONTREAL. k. jno. q-m-e-i-no.

THE POLSON IRON WORKS

Engins et Bouilloires pour tous services, Constructeurs de Vaisseaux en Acier, Dragues Hydrauliques et à Cuillères, de toutes dimensions. USINES ET BUREAUX Rue Esplanade-Est, TORONTO

Pour \$1.00 par mois nous vous fournissons une serviette propre tous les jours. Savon, brosse et peigne, petit balai, plumeau.

Cirage avec un cabinet en chêne prove, pour les renfermer. Nos clients ont toujours les mêmes serviettes.

THE TOILET LAUNDRY CO., Ltd., 390 rue Guy. Téléphones Up 2601 2602. (Ci devant "The Montreal Toilet Supply Co.") 12 19

LA PATRIE

MONTREAL 19 JUIN 1901

LA POLITIQUE DE L'HON. M. PARENT

Vous regrettons que le "Journal" soit obligé de recourir au mensonge et à la mauvaise foi pour attaquer l'hon. M. Parent et la politique vigoureuse qu'il poursuit dans son département.

Son article de ce matin est un faisceau de faussetés et d'erreurs. Prenons au hasard, le paragraphe suivant :

"A l'avenir donc, le porteur de licence pourra couper TOUS les bois jusqu'à 7 pouces de diamètre sur la souche."

C'est le dernier coup porté par l'administration Parent à la colonisation dans la province.

Or, le 8 juin courant, la "Gazette Officielle" publiait la refonte des règlements concernant les bois et forêts et voici ce qu'on lisait à l'article 12 :

"Il n'est pas permis aux licences de couper sur les terres de la Couronne, LE PIN DE MOINS DE 12 POUCE, L'EPINETTE DE MOINS DE 11 POUCE, NI LES AUBRIERS ARBRES DE MOINS DE 9 POUCE DE DIAMETRE, A LA SOUCHE. Mais il leur est permis de couper, à un diamètre de 7 pouces à la souche, l'épinette, le sapin, le tremble, la pruche, et autres menus bois destinés à la fabrication de la pâte à papier."

C'est-à-dire que l'ancien règlement est resté le même quant à ce qui concerne le pin et l'épinette et que l'amendement qui permet de couper l'épinette, le sapin, le tremble et la pruche, à un diamètre de 7 pouces à la souche, ne fait que régulariser une pratique qui a existé jusqu'ici facultativement et qui n'a jamais été interdite.

En d'autres termes, l'amendement au règlement est plutôt fait pour protéger le colon que le marchand de bois.

Le "Journal", pour essayer de nuire au premier ministre de Québec, a la manie de crier à la persécution des colons, mais il devrait au moins se rendre compte avant de crier. Il apprendrait que l'épinette, le sapin, le tremble et autres menus bois, ne sont pas des bois marchands et que les bois qui sont les plus utiles aux colons sont le pin et l'épinette qu'il faut convertir en planches et madriers pour leurs constructions.

Les colons qui ont de l'épinette noire sur leurs lots peuvent la couper, suivant le règlement, et la vendre aux fabricants de pulpe ou en faire du bois de chauffage.

L'épinette noire vaut si peu pour les marchands de bois, que ceux qui en ont sur leurs lots ne l'abaissent pas, à moins qu'ils aient une manufacture de pulpe. Cette épinette est touffue, prend facilement feu et a souvent occasionné jusqu'ici des feux de forêts. Le gouvernement a donc raison d'en réglementer et de faciliter la coupe.

Le "Journal" a l'air d'insinuer que nos amis de Québec sacrifient l'intérêt des colons à l'industrie de la pulpe.

Mais, ce sera l'orgueil, l'honneur du gouvernement Parent d'avoir su faire progresser la colonisation en même temps que développer une industrie extrêmement importante.

L'industrie de la pulpe assure un avenir d'activité et de prospérité à notre province, elle a dirigé vers notre territoire des capitaux énormes, elle a créé des villes où naguère on voyait la forêt solitaire, elle donne de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers et fait gagner de l'argent aux colons.

COLONS ET PATRIOTES

Les directeurs de la Société de Colonisation assisteront à la fête de la St-Jean-Baptiste à Labelle, dimanche

Il y a eu hier l'après-midi réunion du bureau de direction de la Société de Colonisation de la province de Québec, sous la présidence de l'hon. J. D. Rolland.

Plusieurs questions d'intérêt général pour les colons ont été discutées, en présence de M. Maler, le zélé député d'Ottawa, et des principaux officiers du ministère de la colonisation.

Les compagnies de chemins de fer ne s'accusent guère d'accorder des prix réduits aux colons. Il a été résolu de renouveler les instances auprès de sir Wilfrid Laurier, pour obtenir des taux réduits, sur l'Intercolonial, pour les colons allant s'établir dans la vallée de la Métabédia ou de la Gaspésie. M. Chs. Marcell, député de Bonaventure, sera prié de joindre ses efforts à la société de colonisation dans ce but.

Soucieux du bien-être intellectuel des enfants des hardis pionniers du Nord, la société a adopté la résolution suivante :

Considérant que les colons de la Ferme Rouge, sur le Labrador, sont présentement trop dénués de moyens pour se procurer les avantages d'une école primaire, dont ils auraient absolument besoin et en l'absence de laquelle toute une génération d'enfants grandit dans l'ignorance la plus déplorable :

Considérant que l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal a déjà tracé l'opportunité de laisser des études durables de ses grandes célébrations annuelles, en consacrant quelques dollars à cette occasion, pour édifier une œuvre, si modeste soit-elle, qui servirait pratiquement au progrès moral ou matériel de notre nationalité :

Il est résolu à l'unanimité qu'il conviendrait que la société centrale de Colonisation signale à l'Association St-Jean-Baptiste cette occasion particulièrement favorable qu'elle a de faire une bonne œuvre à laquelle elle songerait, et recommander à la particulière sollicitude de la grande association canadienne-française les colons de la Ferme Rouge et l'école dont ils ont besoin.

Au sujet des préparatifs qui font les honneurs de la fête nationale, dimanche, les directeurs de la société de Colonisation n'ont que des félicitations à adresser aux patriotes qui organisent cette belle démonstration nationale.

La fête aura lieu à Labelle, et les

directeurs de la Société ont décidé d'assister en corps. Deux trains spéciaux partiront de la gare Viger à 8 heures, arrivant à Labelle vers 1 heure de l'après-midi. L'Union Musicale de St-Jérôme fera les frais de la musique.

Avant de lever la séance, les directeurs présents adoptent des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de M. W. Brunet, fils de l'échevin Jos. Brunet, directeur de la Société de Colonisation et président de la compagnie du chemin de fer de Montréal.

La région de Labelle doit se distinguer par la célébration de notre fête nationale. C'est à Labelle même, à la fête de la ligne du chemin de fer que la fête aura lieu. Tous les colons d'alentour vont y réunir dimanche prochain, le 29 pour y rencontrer un fort parti d'excursionnistes, venant de Montréal sous la conduite de la Société de Colonisation. Les autorités municipales de Labelle ont affecté un montant généreux aux préparatifs de la fête. Un comité exécutif composé de membres très actifs a déjà élaboré tout un programme. Il y aura décoration du village, procession de nos flambeaux, illumination, feu d'artifice, etc., etc.

Un corps de musique, l'Union Musicale de St-Jérôme, se joindra aux excursionnistes de Montréal attendus à Labelle vers 1 heure p.m. Après une couple d'heures pour le dîner, des discours patriotiques seront prononcés par des orateurs sympathiques à la cause de la colonisation. Vers les 4 heures, des feux de joie auront lieu sur un terrain magnifique réservé pour la circonstance jusqu'au départ du train pour Montréal, qui aura lieu vers 7 heures. Il est probable cependant qu'un fort contingent d'excursionnistes restera le soir à Labelle pour prendre part au programme d'amusements qui seront très attrayants. Entre autres choses, on donnera un concert en plein air à la suite duquel se fera une procession aux flambeaux.

Ceux qui en feront partie se dirigeront, musique en tête, vers les quatre extrémités du village pour allumer d'immissibles feux préparés pour les feux de la St-Jean. Le tout sera terminé par une illumination générale et un superbe feu d'artifice. Nul doute que nos concitoyens de Montréal se rendront en foule à cette belle fête qui n'entravera en rien celle de la métropole, mais en sera plutôt comme le signal.

Honneur à nos colons de Labelle.

AUTOUR DES SOUMISSIONS POUR L'ECLAIRAGE

On a beaucoup discuté, hier, au comité du feu, les soumissions pour l'éclairage de la ville. Les différentes compagnies ont cherché à faire valoir l'excellence de leurs soumissions. Mais rien n'a été décidé jusqu'ici. La motion de l'échevin Lanerche qui exige que ces compagnies déposent, vendredi, devant le comité, un état écrit et détaillé de leur capital, de leurs garanties, de leurs pouvoirs, en fin de tous les moyens dont elles disposent pour assurer l'exécution parfaite de leur contrat, a été adoptée. On ne fera donc rien avant vendredi. Il y a lieu, cependant, de s'arrêter un peu devant les raisons formulées par quelques compagnies soumissionnaires.

La Royale, par exemple, prétend que la compagnie victorieuse pourra bien employer une lampe qui répondra en tous points aux spécifications exigées par la ville, mais cette lampe ne fournira qu'une lumière beaucoup plus faible que la lumière actuelle.

De plus, comme M. Brown, le gérant de la compagnie, l'a fait remarquer, la rédaction des spécifications exigées par la ville prête à l'ambiguïté. Ainsi, une compagnie peut fournir les 480 watts demandés sans pour cela donner une lumière de 2000 bougies.

D'autre part, il est prouvé, a déclaré M. Rodolphe Forget, président de la Royale, que dans certains cas, 480 watts ne représentent qu'une lumière de 1200 bougies. Suivant cela, la Royale serait disposée à réduire le chiffre de sa première soumission puisqu'aussi bien elle dépenserait ainsi 60 p. c. de moins que pour la lumière actuelle. Elle offre donc de fournir les 480 watts exigés par la ville, avec une lumière de 1200 bougies, moyennant \$57.00 par lampe.

Si la ville accorde le nouveau contrat d'éclairage à la Royale, celle-ci consent à diminuer le prix des lampes, durant les deux années à courir du contrat expirant, de \$115.80 à \$85.00 et aussi, à commencer immédiatement l'exécution de ce contrat à \$95.00. La ville économiserait ainsi environ \$100.000.

En outre, la Royale posera désormais ses fils sous terre à la ville le demande.

DOCTEURS EN DROIT

L'université d'Ottawa a décidé de conférer le titre de docteur en droit au sénateur Power, président du Sénat et à M. A. D. Desjardis, bibliothécaire du Parlement fédéral.

Le correspondant à Washington du "Harford Courant" écrit à ce journal que la lettre, non équivoque du président McKinley, déclinant l'honneur d'être considéré comme un candidat pour une troisième présidence, a de nouveau ouvert la lice aux nouveaux chefs qui aspirent à devenir son successeur. Le président McKinley, d'après ce correspondant, restera le chef des chefs dans son parti et l'on conçoit que c'est son désir le plus en mesure de désigner le prochain candidat républicain à la présidence.

Il ne manquera pas de surgir de nombreux aspirants à la présidence, d'ici à deux ans, mais la partie s'engagera d'abord pour la position de représentant au Congrès. On mentionne déjà le nom du sénateur Fairbanks de l'Indiana, du sénateur Spooner, du Wisconsin, des sénateurs Foraker et Hanna et du juge Taft, de l'Ohio, du vice-président Roosevelt et du gouverneur Odell de New-York, et du sénateur Lodge, du Massachusetts. Tous ces candidats en herbe le sénateur Fairbanks est le seul qui ait donné son assentiment à un mouvement en vue d'obtenir la candidature — sont des amis intimes du président McKinley.

OPINIONS

M. Gault et les couleurs nationales

Cette semaine, on entend partout demander quelles sont nos couleurs nationales — à cause des préparatifs de la St-Jean-Baptiste. Il me semble qu'une réponse publique est assez à propos.

Avant 1760, c'est-à-dire sous le régime français, le drapeau était blanc, semé de fleurs de lis dorés et un avait généralement trois posées au centre, comme ceci :

Le bleu était employé parallèlement, mais formant un drapeau à part, car on ne mettait pas ces deux couleurs ensemble dans une même enseigne, excepté toutefois que l'on donnait une cravate bleue à un pavillon blanc ou une cravate blanche à un drapeau bleu. La cravate était attachée à la lance du drapeau et tombait en deux bouts flottants longs de vingt pouces à peu près.

Dupuis 1760 ces couleurs n'ont pas reparu chez nous.

En quelques circonstances, les Canadiens français ont arboré un drapeau formé de deux bandes de couleur grandeur d'une blanche, l'autre verte, mais rien de tout cela n'est devenu populaire.

En 1854, nous n'avons pas encore de couleurs nationales lorsque les Anglais nous imposent le tricolore de la révolution française, parce que Napoléon III s'alliait avec l'Angleterre contre la Russie. Jusque en 1870 les Anglais firent un grand effort pour que ces trois couleurs et les Canadiens français prirent l'habitude de se déployer dans leurs fêtes. La guerre franco-prussienne décida les Anglais à supprimer tout ce qui rappelait le Napoléon qui les avait tirés d'affaire en Crimée, mais les Canadiens français adoptèrent alors résolument l'enseigne présente.

Thés des Indes et de Ceylan VERT OU NOIR

Les Thés Noirs jouissent d'une grande réputation pour leur qualité. Les THÉS VERTS sont également bons.

BALLOTS DE THE VERT IMPORTES PAR Carter, Calbreath & Co., L. Chaput, Fils & Co., Laporte, Martin & Co., Quo Tea Co.

LES SALADA de CEYLAN ne sont vendus qu'en paquets de plomb scellés, Noir, Melangé et Vert incolore de CEYLAN, comme rivaux des Thés du Japon. — Échantillons sur demande. Adresse "SALADA" Montréal. 6-10-17-24

M. EDMOND ROSTAND M. Edmond Rostand, élu à trente-trois ans, membre de l'Académie française, est le plus jeune des académiciens vivants.

LES BOULANGERS Les derniers arrangements pour le pique-nique seront fixés vendredi

Une nombreuse assemblée assistait, hier soir, à la réunion des maîtres-boulangers et des distributeurs de pain, convoquée à la salle Willis, 1839 rue Notre-Dame. M. F. Stevens présidait.

L'ADRESSE A LA REINE L'adresse signée par les femmes du Canada et qui doit être présentée à la nouvelle reine d'Angleterre, sera bientôt terminée.

POUR LE CAMP Le "Third Field Hospital Company" tiendra sa réunion, ce soir, à 8 heures, à la salle d'exercice, dans les quartiers de la Troisième Batterie de campagne.

VILLE ST-LOUIS Célébration de la Fête Nationale L'assemblée convoquée par la section de la ville St-Louis, Société St-Jean-Baptiste, aura lieu ce soir, à 8 heures, à la salle de la Garde Nationale, coin des rues St-Louis et Clerke.

L'EQUIPE DE BISLEY Les membres de l'équipe canadienne de Bisley seront en ville vendredi matin. Ils seront passés en revue par le lieutenant Tilton, commandant de l'équipe, à 11 h.m., à la salle de manège.

BOURSE DE MONTREAL VENTES DE L'APRES-MIDI

MARCHE DE CHICAGO Cours fournis par la maison Bartlett, Frazer & Co., 39 rue St-Sacrement.

Table with columns: BLÉ, MAÏS, AVOINE, LARIN, SAINDOUX, COTON. Rows showing prices for various commodities.

Pour la Fête St-Jean-Baptiste. Les MARCHANDS de la CAMPAGNE, feraient bien de s'approvisionner de maintes manières, notre assortiment est très varié.

LA LIBRAIRIE VILLE-MARIE, Edifice du Monument National. 210 Rue Saint-Laurent

LA CIE S. CARSLY, LIMITEE

IMMENSE SUCCES DE LA Grande Vente d'Etoffes a Robes !

Un Trio de Prix comme Exemple !

Jupes de Promenade pour l'Été

Elégantes Matinées de Soie

Elégants Peignoirs en Mousseline !

LA CIE S. CARSLY, Limitée

Costumes de bain pour Dames et Enfants !

Parasols et Ombrelles

Châles pour voyage

Collerettes "GOLF"

Elégantes Matinées !

JOHN MURPHY & CIE

Costumes d'été américains pour Dames !

Costumes d'été américains, pour Dames en tissus de Cambrai et Toile, magnifiquement finis, de 9.00 en montant

JOHN MURPHY & CIE

Conditions comptant.

LA LIBRAIRIE VILLE-MARIE, Edifice du Monument National.

LA LIBRAIRIE VILLE-MARIE, Edifice du Monument National.

LA LIBRAIRIE VILLE-MARIE, Edifice du Monument National.

LA LIBRAIRIE VILLE-MARIE, Edifice du Monument National.

LA LIBRAIRIE VILLE-MARIE, Edifice du Monument National.

LA LIBRAIRIE VILLE-MARIE, Edifice du Monument National.

LA LIBRAIRIE VILLE-MARIE, Edifice du Monument National.

A LA VIEILLE CAPITALE

Mgr Falconio présidera ce soir à la collation des diplômés de l'Université Laval. La grève des cantonniers. Femme brûlée vive au Saut de la Chaudière.

(Correspondance spéciale)

Québec, 19.—Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Falconio, est arrivé hier soir à Québec. Mgr Marois, V.G., et leabbé Mathieu s'étaient portés au-devant de lui à la gare de l'Intercolonial, à Lévis. Son Excellence est allée dire la messe, à 6 heures, ce matin, dans la chapelle des Soeurs Franciscaines, sur l'avenue Grande Allée. Il y a grand dîner au palais archiepiscopal en son honneur à midi, et ce soir, Son Excellence présidera à la collation des diplômés aux élèves de l'Université Laval. Le délégué apostolique dira, à 6 heures demain matin, la messe de clôture, dans la chapelle du Petit Séminaire, et demain midi, il y aura grand dîner en son honneur au Séminaire.

Deux autres personnages de haute distinction sont en visite au palais archiepiscopal depuis hier matin. M. le cardinal de la Roche-Aymon, évêque de Québec, et le cardinal de la Roche-Aymon, évêque de Québec, et le cardinal de la Roche-Aymon, évêque de Québec.

Toute une pléiade de diplômés, docteurs, bacheliers, licenciés, etc., ont été reçus par Son Excellence Mgr Falconio, leur évêque. Parmi ceux qui auront le rare bonheur de voir leur travail, leurs heures et leurs labeurs couronnés, nous en mentionnons quelques-uns.

Un camp de brigade est ouvert depuis hier matin, à Lévis. Le 88e régiment d'infanterie, commandé par le lieutenant-colonel de la Roche-Aymon, est en garnison à Lévis.

EXAMEN DES INSTITUTEURS

L'examen des candidats qui désirent obtenir le brevet pour école communale, aura lieu le 26 juin à l'école Montclair, et celui des aspirants au brevet modèle et académique, se fera le même jour à l'Académie commerciale du Plateau.

Les examinateurs pour le brevet modèle et académique sont MM. P. A. Bernier, principal de l'école St-Jacques, H. C. Dore, principal de l'école Champlain, les inspecteurs Brault et Courtois, les professeurs Napoléon Bédard et Patrick Malone, à l'école Montclair, MM. J. C. Casgrain, professeur à l'école normale Jacques-Cartier, l'inspecteur J. W. McGowan, P. T. Leitch, principal de l'école Ste-Marie, les professeurs Brisebois et Bouchard.

LE CAMP DE TROIS-RIVIÈRES

Le camp annuel des quatrièmes et sixièmes militaires commença à Trois-Rivières, mardi prochain, sous le commandement du lieutenant-colonel Roy. A cause de la variabilité qui existe en plusieurs endroits, où devaient être recrutés les hommes, le 52e régiment sera absent de la brigade. Les militaires seront casernés dans les bâtiments de l'exposition de Trois-Rivières, au lieu de camper en plein champ et sous la tente.

MATELOTS CATHOLIQUES

Le programme qui sera exécuté ce soir au Club des Matelots Catholiques promet d'être l'un des plus attrayants de la saison. Son Honneur le maire Profontaine présidera, et plusieurs artistes de renom prêteront leur concours au succès de ce club populaire.

Pourquoi la Beauté se fane et les souffrances arrivent.

La beauté vraie est rare. Elle appartient à la santé parfaite. Aussitôt que le sang s'appauvrit et devient rempli d'eau et que les nerfs s'épuisent, la beauté se fane, les rides apparaissent, l'élégance des lignes est remplacée par la maigreur et les angles. La nervosité détruit rapidement la beauté de la figure et des formes. L'organisme féminin devient dérangé, ce qui occasionne des souffrances presque intolérables pendant les règles. Trop souvent les femmes en arrivent à croire que ces douleurs et ces maux mystérieux sont une partie de leur existence. Elles ne parviennent point à comprendre qu'en conservant leur sang et leurs nerfs parfaitement sains elles peuvent conserver la jeunesse et la beauté et éviter un nombre infini de souffrances.

Le Dr. Chase's Nerve Food le grand producteur de sang et restaurateur des nerfs, est le plus grand bienfait pour la femme, de la jeunesse à la vieillesse. Il lui aide à passer les périodes épuisantes de sa vie et prépare son système à accomplir naturellement, de toutes manières, les devoirs de la femme. Il enrichit le sang, conserve les nerfs calmes et puissants, et aide au développement d'une beauté saine et splendide. Un traitement de quelques jours avec ce grand Remède, Aliment accomplira des merveilles pour toutes les femmes pâles, maigres, faibles et nerveuses.

Dr Chase's Nerve Food. 50 cents la boîte, 6 boîtes pour \$2.50; chez tous les marchands ou chez Edmondson, Bates & Co., Toronto. Aux États-Unis, le Dr Chase's Nerve Food est vendu sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et se trouve uniquement par le Dr A. W. Chase Medicine Co., Buffalo, N.-Y. Mérite-vous des imitations.

LA NAVIGATION

Durant le mois de mai, les constructeurs de vaisseaux Essoles, ont construit 66,182 tonnes, et les constructeurs anglais, 30 steamers d'un tonnage de 10,000 tonnes. Parmi les derniers construits, étaient la Kingstonian, de 6,000 tonnes, pour la ligne Lyland, et le steamer Monarch, de 5,550 tonnes, pour la ligne Allan.

LE SCHOONER ACACIA

Kingston, 19.—On fait actuellement des recherches en vue de retrouver le schooner Acacia qui fut construit par Kingston, vendredi dernier. Il n'est pas encore entré au port.

LA LIGNE DOMINION

La ligne Dominion est en train d'établir un nouveau service océanique entre Boston et les ports méditerranéens tels que Naples, Gênes, Venise, etc. Le paquebot de la compagnie, le Labrador qui est actuellement en voie de construction, sera en service au mois de septembre.

DANS LE PORT

Arrivés.—Le steamer Giltra, capitaine Hanson, venant de New-York, avec une cargaison de charbon, R. Bedford & Co, agents. Le steamer Manx, capitaine Commerce, venant de New-York, avec une cargaison de charbon, Furness Withy, agents.

NOTES

Le steamer Sarmatian de la ligne Allan venant de Glasgow, est arrivé à la Pointe au Père, hier à 4 heures p.m. Le steamer Fremont, est passé au Cap de la Madeleine, le 20 heures p.m. Le Northman, est passé à l'Anse-au-Fort, à 2 heures p.m. hier.

CHÉMIN DE FER

L'Association Centrale des passagers a fait une juridiction sur les chemins à l'ouest de Buffalo, N. Y., et Pittsburg, Penn., jusqu'à l'ouest de la rivière Mississippi à l'annonce que des billets à prix réduits seront vendus le 3 août et seront bons jusqu'à 7 août inclusivement, et que d'autres billets à prix réduits seront bons du 24 au 29 août inclusivement.

UN EVENEMENT RARE

Toutes les dames devraient connaître le merveilleux événement qui crée une aussi grande animation à la Cité St. Charles, Ltee, ces jours-ci. La vente d'escompte de Nouvelles Etoffes à Robes attire une attention considérable et fait régner l'activité, réduction de 20 p. c. à la moitié du prix.

BRACONNIER PUNI

Sherbrooke, 5 juin 1901. 17 10 12 14 17 21 24 26 28

INTERCOLONIAL RAILWAY

Rails utiles en acier et en fer. Des sous-traitants cachés, attention au chemin de fer Intercolonial, pour rails utiles en acier et en fer. Le 24 juin, 1901, de personnes désirant acheter le tout ou aucune partie de ce qui suit.

AU PROCTOR

La seconde section de la troupe permanente F. O. Proctor a obtenu un très succès dans "Confusion" et "In Honor Bound". Les champions nageurs Finney font sensation. Jeudi l'après-midi changement de programme, on jouera "The Strange Adventures of Miss Brown". Comme lever de rideau on donnera "Into Darkness", une fort jolie petite pièce.

LE TRAVAIL ÉTRANGER

Les cigarières veulent que les manufacturiers se conforment à la loi. Il y a eu une importante assemblée de l'Union des cigarières, hier, à la salle de l'Étiquette (Ottawa) pour rencontrer le ministre du travail à présent son rapport. Les délégués ont été reçus par M. W. L. Mackenzie King, député-ministre, qui les a fort bien accueillis. Le comité a soumis les griefs de l'Union, contre les manufacturiers qui emploient des étrangers et a demandé que la loi concernant le travail étranger soit respectée. M. King a demandé aux délégués s'ils étaient prêts à prendre des procédures contre les manufacturiers en faute. Le comité a déclaré qu'on n'en voulait rien faire pourvu que les ouvriers étrangers soient renvoyés par les manufacturiers qui désirent en outre prendre l'engagement de ne plus violer la loi à l'avenir.

LA LIGNE DE VIE

sur les mains de ceux qui font usage de la PEARLINE devrait être profonde et longue. La PEARLINE prolonge la vie en faisant disparaître les inconvénients de la vieille méthode de lavage; l'obligation de se couler pour laver, la longue respiration de vapeur fétide; le Docteur Bon Sens vous dit que c'est préjudiciable. Avec la PEARLINE vous n'avez qu'à faire tremper, bouillir et rincer. Rapide, commode, saine—éprouvée par les millions de personnes qui l'emploient.

"HER MAJESTY'S CAFE"

Cidre et Champagne de l'Hotel Viger, SOUPES, DINERS PRIVÉS, Banquets, Cabinets particuliers, Vins choisis, Cigares, etc. Taux modérés, 62 St. J.

Moulins à Vent 'Star'



A. R. WILLIAMS & CO., 320 Rue St-Jacques, MONTREAL. Agents Vendeurs pour le Canada. On demande des agents locaux pour chaque comté, mers & ois

Parlez chez vous

Taux de nuit, 6 p.m. à 6 a.m. dépense réduite. RAPELLEZ-VOUS que nous ne chargeons rien à moins que nous ne puissions mettre en communication avec la personne demandée. Regardez pour l'enseigne de la "BLUE BELL".

La Compagnie du Téléphone Bell du Canada.

AVIS

Les créanciers et les débiteurs de feu Joseph Wilfrid Rodolphe Brunet, en son vivant, propriétaire-entrepreneur de la Cité de Montréal, sont priés de se présenter à l'adresse ci-dessous, pour faire valoir leurs droits et réclamer les sommes dues, ou pour payer leurs dettes. Les créanciers sont priés de se présenter à l'adresse ci-dessous, pour faire valoir leurs droits et réclamer les sommes dues, ou pour payer leurs dettes.

BANQUE des CANTONS de l'EST

Dividende No. 83. Avis est par le présent donné qu'il est dividendé de

TROIS et demi pour cent, et un bonus de un pour cent.

sur le capital payé de cette banque qui est déclaré par le semestre qui vient de s'élever. Ce dividende est payable au comptant en espèces, à l'adresse ci-dessous, le mardi, le 24 juillet prochain.

TAX MODERES

Les voyageurs qui arrivent par l'Empire, prendre le Tramway Royal de la Seine Avenue, jusqu'à la station de l'Empire, et de là à la gare de l'Intercolonial, par le tramway de l'Empire. Les voyageurs qui arrivent par l'Empire, prendre le Tramway Royal de la Seine Avenue, jusqu'à la station de l'Empire, et de là à la gare de l'Intercolonial, par le tramway de l'Empire.

ALLENHURST INN ET COTTAGES

"Du lac à l'Océan" ALLENHURST, N. J. La plus superbe station balnéaire d'Amérique. — Ouvert de juin à octobre. W. JOHNSON QUINN, 27 mai 75-20

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel de Ville et de la Palais de Justice. Quelques pas des Bateaux et des gares de chemins de fer. 55-60 Place Jacques Cartier, Montréal. J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire

HOTEL ST-JAMES

MONTREAL. En face de la gare du G. T. R. De première classe sous tous rapports. Téléphone No. 193. THED. LANGTOST, Prop

HOTELS DE LA R. & O.

MANOIR RICHELIEU—Malbaie, Qué., H. M. PATTERSON, Gérant. Nouveau et "up-to-date". Bains d'eau salée et eau ordinaire, à l'hôtel. Terrain de Golf en rapport.

HOTEL TADOUSSAC

Tadoussac, Qué., E. C. WURTELE, Gérant. Magnifique situation, plage sablonneuse. Terrain de Golf. Les Hôtels ci-dessus seront ouverts de bonne heure en Juin. Pour les prix s'adresser aux gérants, soit R. & O. N. Co., Montréal, jusqu'au 1er Juin, ensuite aux hôtels.

"Le Grand Café Parisien Hotel"

1899 Rue Ste-Catherine. RESTAURANT FASHIONABLE ET CAFE MODERNE. 30 salons particuliers élégamment meublés. Cuisine française et Rôti à la carte. Ouvert tout le jour. Service de première classe. Entrée privée, 119 rue St-Dominique. JOB. GRAVEL, Prop. Prix modérés.

CHEMINS DE FER PACIFIQUE CANADIEN

Vendredi, entre toutes les Stations au Canada. Port William, l'est pour la FETE DE LA CONFEDERATION. Tous les billets, aller et retour, au prix le plus bas d'un passage simple du premier classe, les 29, 30 juin et 1er juillet, bons pour revenir jusqu'au 2 juillet.

MONTREAL BUFFALO ET RETOUR \$6.00

Bon pour aller. Bon pour revenir. 21 Juin 24 Juin partant de Buffalo. Tous les lours \$11.00 15 jours, jour de vente compté.

MONTREAL et OTTAWA SERVICE DE TRAINS

Changement d'heures à partir du 17 Juin. Départ de la rue Windsor—9.30 a. m. — 10.45 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.50 p. m. 12.05 p. m. 12.20 p. m. 12.35 p. m. 12.50 p. m. 1.05 p. m. 1.20 p. m. 1.35 p. m. 1.50 p. m. 2.05 p. m. 2.20 p. m. 2.35 p. m. 2.50 p. m. 3.05 p. m. 3.20 p. m. 3.35 p. m. 3.50 p. m. 4.05 p. m. 4.20 p. m. 4.35 p. m. 4.50 p. m. 5.05 p. m. 5.20 p. m. 5.35 p. m. 5.50 p. m. 6.05 p. m. 6.20 p. m. 6.35 p. m. 6.50 p. m. 7.05 p. m. 7.20 p. m. 7.35 p. m. 7.50 p. m. 8.05 p. m. 8.20 p. m. 8.35 p. m. 8.50 p. m. 9.05 p. m. 9.20 p. m. 9.35 p. m. 9.50 p. m. 10.05 p. m. 10.20 p. m. 10.35 p. m. 10.50 p. m. 11.05 p. m. 11.20 p. m. 11.35 p. m. 11.5

NOUVELLES DOTTAWA

Ottawa, 19. — Le chef Provost a reçu \$50 de la compagnie du théâtre Russell pour services rendus par les pompiers lors de l'incendie de ce théâtre.

Un petit garçon du nom de Kelly, a failli se noyer, samedi, dans le lac du parc Major. Il a été sauvé par le constable Shore.

Les autorités civiques de Hull ont reçu un télégramme de Fort-Coulonge, annonçant qu'un nommé François Larocque qu'on croit atteint de la peste-est parti pour Hull. On surveille l'arrivée de ce personnage.

Le conseil du comté de Carleton a décidé de faire les démarches nécessaires pour obtenir une partie de l'octroi d'un million accordé par la législature pour l'amélioration des routes.

L'union internationale des menuisiers vient d'envoyer \$300 au fond de secours des grévistes à Ottawa.

Le détective Bushard vient de retrouver les outils volés la semaine dernière dans le bloc Durie. Le détective ne veut donner aucun renseignement mais déclare que le vol n'a pas été commis par un gréviste.

Les grands jurés pour le terme actuel des assises viennent de terminer leur travail. Avant leur départ ils ont recommandé certaines améliorations pour la prison et le palais de justice.

Le conseil de ville a décidé d'assister en corps à la procession de la St-Jean-Baptiste.

La batterie de campagne d'Ottawa est partie hier pour Deseronto pour tenir son camp annuel de douze jours. L'effectif se compose de 301 militaires sous les ordres du colonel Hurdman.

James Sullivan, fermier bien connu de Cantley, est tombé de son véhicule samedi dernier près de Chelsea. Dans sa chute il s'est frappé la tête sur la roue de sa voiture et s'est fait enlever le cuir chevelu.

On parle de transformer l'île Porter en un Beer Garden, genre allemand. Pour l'hiver, il est question d'y fonder un café-concert. Cette nouvelle a causé un grand intérêt parmi les propriétaires de la basse-ville.

M. M. B. Roger, fils de l'ex-échevin J. C. Roger, est parti pour Revelstok, Colombie Anglaise, où il vient d'obtenir une position d'ingénieur sur le chemin de fer du Pacifique.

L'Union des Charpentiers a décidé de tenir une enquête sur l'origine du feu à l'édifice Pratt, rue Bank. On se rappelle que le contre-maître a déclaré que le feu était l'œuvre d'un gréviste.

Une requête signée par plusieurs marchands et citoyens a été envoyée au conseil de ville protestant contre la fermeture des magasins le samedi après-midi.

C. G. Grant, de Detroit, le célèbre bicycliste qui a descendu les marches du Capitole à Washington, en bicyclette, est en ville. Hier soir, on a pu se rendre compte de son savoir-faire dans une promenade qu'il a faite sur le terrain du parlement.

Douze lots ont été vendus à l'encan à Highland Park. Les prix variant de \$95 à \$120. A cet endroit plusieurs jolies villas seront construites pour la saison d'été.

La compagnie du télégraphe Pacifique a décidé d'accorder un demi-jour par semaine à ses employés.

Une erreur d'un comptable du département des taxes a eu pour résultat de faire saisir la propriété de M. J. L. Spence, rue Turner, employé du département des postes. Il s'agissait d'un prétendu arriéré de \$5 payé en 1898 par M. Spence et non entré dans les livres. L'erreur a été rectifiée par le percepteur Sequin.

Le chansonnier Boyd, à Toronto, a donné cause de cause au Canada Atlantique et Pacifique au sujet des traversées à niveau sur les rues Wellington et Bridge. Les compagnies demandaient une injonction permanente contre la ville. Le maire a déclaré qu'il en appellerait de ce jugement.

Mlle Hélène Le Bouthillier, de Montréal, chantera au concert de la St-Jean-Baptiste.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE Section Ste-Brigide

Il y aura ce soir, dans la salle Ste-Brigide, rue Rose, réunion des membres de la section Ste-Brigide de la Société St-Jean-Baptiste.

Tous les membres sont instamment priés d'être présents. On occupera l'organisation pour notre fête nationale.

Le RESTAURATEUR de BOBSON Guérit le Mal de Tête



Je fais usage depuis à peu près 10 ans du RESTAURATEUR DE BOBSON, le plus sûr et le plus efficace pour guérir le mal de tête. Je n'ai jamais eu de mal de tête depuis que j'ai commencé à l'utiliser.

Je fais usage depuis à peu près 10 ans du RESTAURATEUR DE BOBSON, le plus sûr et le plus efficace pour guérir le mal de tête. Je n'ai jamais eu de mal de tête depuis que j'ai commencé à l'utiliser.

Je fais usage depuis à peu près 10 ans du RESTAURATEUR DE BOBSON, le plus sûr et le plus efficace pour guérir le mal de tête. Je n'ai jamais eu de mal de tête depuis que j'ai commencé à l'utiliser.

Je fais usage depuis à peu près 10 ans du RESTAURATEUR DE BOBSON, le plus sûr et le plus efficace pour guérir le mal de tête. Je n'ai jamais eu de mal de tête depuis que j'ai commencé à l'utiliser.

COMMERCÉ LES MARCHÉS DE GRAINS

Il y a aujourd'hui une demande active pour l'avoine pour l'exportation et le commerce est bon de ce côté. Nous cotons blé du printemps de 1901, Ontario, 77; avoine No 2, 85 à 87; pois 76 à 78; seigle, 56 à 58; sarrasin, 61 1/2 à 62; orge No 2, 54 à 55 1/2.

Les arrivages de grains aujourd'hui ont été comme suit: Blé, minots, 41,858; Maïs, minots, 21,150; Orge, minots, 800; Avoine, minots, 8,200; Pois, minots, 8,553.

Chicago, 19. — Le blé a ouvert en baisse de 3/8 à 69 7/8, juillet, septembre, 68 1/2; Maïs, juillet, 48 1/2; septembre, 47 1/2; avoine, juillet, 28 3/8; septembre, 26 1/2 à 26 3/4; Provisions: porc, juillet, \$14-87; septembre, \$15.02 à \$15.07; Saindoux, juillet, \$8.70; septembre, \$8.77 à \$8.80; Côtés, juillet, \$8.17; septembre, \$8.20. Le ton général du marché était ferme.

Liverpool, 19. — Ouverture: blé, juillet et septembre, 58 à 78 d; mai, juillet, 3s 11 3/8 d; septembre, 4s.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS

Les arrivages aujourd'hui sont de 11-1200 moutons de fromage, 4,156 tonnes de beurre et 282 tonnes d'œufs. Le marché en fromage est sans changement. Les arrivages sont assez considérables, mais la demande est active et les stocks s'enlèvent rapidement. Le fromage de Québec se paie encore 1/4 au fabricant.

La situation est inchangée pour le beurre. Le marché est ferme et les prix tendent à monter. Le crémier fait aujourd'hui 19 1/2. Les œufs sont soutenus à 11c à 11 1/2c pour les No 1 et à 9c à 9 1/2c pour les No 2.

LE FOIN

Le marché au foin est assez actif, mais les prix sont à la baisse, à cause de la grande quantité d'arrivages. Le foin No 1 est coté de \$10 à \$11, à la campagne, et de \$7, 8, 9, 25 à \$9.50 et le trèfle \$8.50 à \$9.50.

LA BOURSE

Le Montreal Heat & Power réagit au pair

Le Montreal Heat & Power a ouvert ce matin à 101, perdant 1 point sur hier, et a continué de réagir, clôturant à midi au pair. Cette réaction résulte de la baisse de la consigne, assurée-on dans les cercles financiers, et on n'en continue pas moins à compter comme certain que ce stock atteindra dans un avenir prochain un niveau beaucoup plus élevé.

Quelque instants que la Royal aura en poche l'arrêté de décharge la ville ait fait monter les actions du Heat & Power, le syndicat est trop puissant pour qu'un tel résultat puisse l'affecter sérieusement et les porteurs de titres n'appréhendent aucunement la décision du conseil municipal.

Les autres valeurs sont généralement bien tenues. Le Pacifique est coté à 104. Le Grand Tronc de Montréal fait 224 1/2 en clôture à midi. Le Twin City est à la hausse et cote 24 points à 93 1/2. Le stock de la Dominion cote, qui était à 42 1/2, le Richelieu est soutenu à 121.

BOURSE DE MONTREAL

Montreal, 19 juin 1901

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Table with columns: Valeurs, Demande, Offre, Demande, Offre. Lists various stocks and their market activity.

Advertisement for F. Lapointe, 1447-1449 rue Ste-Catherine-Est, offering furniture, stationery, and carpets at reduced prices.

Advertisement for The Martel-Stewart Co., 673-675 rue Craig, offering a wide variety of goods.

Advertisement for A Ste-Clothilde de Horton, offering a presbytery reduced in price, with details on the property and its location.

Advertisement for A St-Hyacinthe, offering a large property with a house and garden, located near the river.

Advertisement for Club de Chasse à Courre Canadien, offering a hunting and fishing club with various amenities.

Advertisement for Cie Bartlett-Frazier, offering a variety of goods including flour, sugar, and other provisions.

Advertisement for R. Wilson-Smith, offering a variety of goods including clothing, shoes, and accessories.

Advertisement for A l'Asile Nazareth, offering a variety of goods including clothing, shoes, and accessories.

Large advertisement for The Bell Org & Piano Co., announcing the opening of new stores on June 20, 21, and 22.

Advertisement for Viauville, offering a variety of goods including water, vegetables, and fresh air.

Advertisement for Petites Annonces, offering a variety of services including employment, real estate, and legal assistance.

Advertisement for La Patrie, offering a variety of services including employment, real estate, and legal assistance.

Advertisement for Club de Chasse à Courre Canadien, offering a hunting and fishing club with various amenities.

Advertisement for Cie Bartlett-Frazier, offering a variety of goods including flour, sugar, and other provisions.

Advertisement for R. Wilson-Smith, offering a variety of goods including clothing, shoes, and accessories.

Advertisement for A l'Asile Nazareth, offering a variety of goods including clothing, shoes, and accessories.

